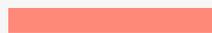


PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES MATERNELLE



FREDERIQUE GRANGER



LA STRUCTURE D'ACCUEIL



LES LIEUX D'ACCUEIL ET LES CONDITIONS

L'accueil de loisirs 3-5 ans est ouvert pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. Il n'est fermé qu'une semaine par an, entre Noël et le jour de l'an. Il peut accueillir jusqu'à 64 enfants.

L'accueil de loisirs se situe au sein de l'école maternelle Blanche ROCHAS, 133 avenue de Grenoble à Seyssins. La structure dispose de 6 salles d'activités, une salle de sieste, plusieurs points d'eau et toilettes adaptés aux petits. La cour est fermée et est bordée d'un grand parc arboré. La salle de restauration se trouve à proximité.

Aucune inscription n'est prise sur place, elle doit être effectuée au préalable et dans les délais impartis auprès du secrétariat de LEJS situé 8 rue Joseph Moutin à Seyssins. Un enfant non inscrit sur les listes d'appel peut, si les conditions légales d'encadrement ne sont pas remplies, ne pas être accepté.

Les enfants peuvent être inscrits à la journée complète.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En préambule, le projet pédagogique présenté ci-dessous a été établi en cohérence avec le PEDT de la ville de Seyssins, le projet éducatif de l'association reconnue d'éducation populaire, la charte de la vie associative et la charte égalité femmes-hommes

RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DES ENFANTS.

- En adaptant notre fonctionnement au rythme des enfants (cf. déroulement de la journée),
- En créant des espaces adaptés aux besoins de chacun,
- En permettant à chacun de ne rien faire.

ÉVEILLER L'ENFANT À LA VIE SOCIALE (COMMUNICATION AVEC SES PAIRS, AVEC LES ADULTES), À LA CITOYENNETÉ (RESPONSABILITÉS, RESPECT, RESPECT DES RÈGLES ET DEVOIRS).

- En développant l'échange et la communication en mettant en place des temps de paroles où les enfants peuvent s'exprimer librement.
- En faisant prendre consciences des différences de chacun en les faisant s'accepter.
- En élaborant avec les enfants des règles claires, compréhensibles par tous et les faire respecter.
- En donnant des responsabilités aux enfants.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES RENDRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS.

- En permettant aux enfants de choisir leurs activités parmi un panel proposé, et de leur permettre d'en proposer d'autres.
- En laissant faire les choses aux enfants par eux-mêmes (ex : se servir à table, préparer le matériel pour les activités, se servir en matériel...) Sous le regard bienveillant des animateurs.

DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ DE L'ENFANT ET SOLLICITER SON IMAGINATION.

- En proposant des activités qui s'appuient sur des thèmes périodiques variés.
- En suscitant l'imaginaire, la créativité et le plaisir de l'enfant et en soignant par conséquent la présentation des activités proposées.
- En privilégiant la créativité et le plaisir, plutôt que le conformisme et la quête de résultat.

SENSIBILISER LES ENFANTS AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

- En luttant contre les gaspillages (eau, électricité, papier ...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération pour réaliser les activités manuelles.
- En proposant des activités nature (la mise en place et l'entretien d'un potager...)

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- En réservant un accueil particulier aux parents afin de leur présenter les activités et de pouvoir répondre à leurs questions. Ce temps d'accueil sera assuré par l'équipe de direction.
- En détachant un animateur à l'accueil des enfants.
- En affichant systématiquement les informations utiles.
- En organisant des moments festifs où sont conviées les familles.



JOURNÉE TYPE :

L'ACCUEIL DU MATIN & TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN

Accueil du matin : de 8h00 à 9h00

Il permet aux enfants de commencer la journée en douceur, chacun à son rythme. Durant ce temps, l'enfant a le choix, lire, jouer à des jeux de société, de construction ... dessiner, discuter avec ses copains ... et même de ne rien faire

Les animateurs sont présents pour les enfants, ils sont à l'écoute de chacun et jouent avec eux. La disponibilité des animateurs sur ce temps d'accueil permet d'informer et de rassurer les parents et les enfants. Un tour des locaux est proposé pour les enfants qui viennent pour la première fois au centre.

Un cahier de liaison est à la disposition des parents et des animateurs. Celui-ci contient toutes les observations qu'auront données les parents à l'animateur responsable de l'accueil du matin et les observations que l'équipe d'animation souhaite communiquer aux parents à propos de leur enfant lors de l'accueil du soir.

Les animateurs doivent être « disponibles » et « réveillés », les accueils sont les seuls moments qui sont représentatifs de notre travail vis-à-vis des familles, nous nous devons donc d'être aussi performants sur ce temps que sur les autres temps de la journée.

Activité du matin : de 9h00 à 12h00

L'accueil terminé, c'est le moment du regroupement, moment propice pour expliquer à tous le déroulé de la journée, rappeler les règles de vie et le rôle de chacun... les groupes d'activités sont constitués.

Les activités proposées :

Elles doivent être adaptées aux enfants et diversifiées pour répondre aux besoins de chacun.

Elles touchent différents domaines : les jeux (extérieur, intérieur, collectifs, individuels, etc. ...), l'expression (manuelle, orale, écrite, corporelle), les activités physiques et sportives, et des sorties de découverte.

Des ateliers peuvent être proposés aux enfants (ex : Art plastique, Cuisine, Danse, Vidéo, Musique, Sophrologie, Multimédia, Sportif...). Ces ateliers peuvent avoir lieu sur place ou dans des locaux plus adaptés à l'activité. Le transport sur les lieux d'activité est assuré par l'accueil de loisirs. Les ateliers sont animés par des animateurs possédant des compétences spécifiques ou des intervenants extérieurs.



JOURNÉE TYPE :

REPAS, LE TEMPS CALME, TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI, GOÛTER, & ACCUEIL DU SOIR

Le repas :

Les repas sont pris dans la salle de restauration scolaire mise à disposition par la commune. Le début du repas est à 11h30 pour que les enfants de maternelle puissent avoir 45 minutes seuls.

Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment qui doit être convivial et détendu (la présence des animateurs au moment des repas est une obligation professionnelle). Nous accompagnons et aidons les enfants sur tout le temps du repas.

Nous ne voulons pas bousculer les enfants ce doit être un vrai temps de pause. l'objectif étant de les couper du rythme soutenu qu'ils ont à l'école.

Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout (pour l'équilibre alimentaire, et l'éducation aux goûts), sans toutefois les obliger.

Les enfants sont invités à participer. Ils sont mis à contribution pour débarrasser et nettoyer les tables. Les enfants les plus âgés sont sensibilisés à l'aide qu'ils peuvent apporter aux enfants plus jeunes de leur table.

Le goûter :

Le goûter est un moment important dans la journée d'un enfant, c'est un moment convivial et propice au dialogue. Ce temps est mis à profit pour discuter de la journée écoulée et de permettre aux enfants de faire évoluer tant le planning d'activité que les règles de vie, il est important qu'ils soient acteurs de leurs vacances.

Si le temps le permet les enfants goûtent ensemble dehors, sinon c'est en intérieur.

Le goûter ne doit pas remplacer, ni interférer avec les repas.

Et régulièrement il est le fruit d'une activité cuisine donc réalisé par les enfants (gâteaux, crêpes, cookies etc...)

L'accueil du soir :

Ce temps d'accueil se déroule de 17h à 18h, de la même manière que celui du matin.

Le temps calme et sieste :

Il débute après le repas, les animateurs doivent proposer des activités calmes aux enfants, afin qu'ils puissent souffler, et digérer dans de bonnes conditions.

C'est un temps qui doit rester ludique, ne devant pas être ressenti par les enfants comme une contrainte. Quand la météo le permet, celui-ci peut être proposé en extérieur.

Pour les plus jeunes (3/4 ans) ils sont invités à aller faire une sieste. Ce ne sont pas toujours les mêmes animateurs à la sieste. Les enfants se lèvent de manière échelonnée en fonction de leurs besoins. Les derniers sont réveillés vers 16h max.

Le temps d'activité de l'après midi :

Le temps d'activité débute vers 14h00. Le programme est établi avec les animateurs, lors de la réunion de préparation.

Un panel d'activités est proposées pour répondre aux goûts et envies de chacun.

Les enfants ont le choix de l'activité à laquelle il veut participer.

Un grand jeu est proposé le vendredi.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES, L'ACCUEIL D'ENFANTS MALADE, PORTEURS DE HANDICAPS OU À BESOIN PARTICULIER, TRAITEMENT MÉDICAUX,

Communication avec les familles :

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'informations au sujet de nos activités et nos projets tout au long de l'année. Par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil.

Nous organisons des temps de rencontre avec les familles propice au dialogue, tel que les petits déjeuner famille, et les soirées famille.

L'accueil d'enfants malades, porteurs de handicap ou à besoin particulier :

Dans le cas où un enfant porteur de handicap ou à besoin particulier est accueilli, une rencontre avec la famille est organisée afin de prendre connaissance des besoins de ce dernier et de définir, avec la famille, les meilleures conditions d'accueil de cet enfant.

L'équipe d'animation adapte alors ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis ni à l'écart ni en difficulté.

Traitements médicaux :

Si l'enfant suit un traitement médical, il faut que les parents le signalent dès l'arrivée de l'enfant et fournissent les médicaments, accompagnés d'une ordonnance et d'une autorisation d'administrer les soins.

Les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation d'administrer les soins devront être remis à l'équipe de direction et d'animation. Faute de quoi aucun traitement ne pourra être donné.

Si l'enfant ne se sent pas bien durant la journée la famille sera contactée par l'équipe de direction.



NOS ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

Les sorties :

En cas de sortie programmée, vous en serez informés tant par la diffusion du programme des activités que par un affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Il se peut que les horaires d'accueils soient impactés par le lieu de la sortie ce dont vous serez informés.

Nous accordons beaucoup d'importance à la disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil.

Nous organisons des temps de rencontre avec les familles tel que les petits déjeuner famille ou encore les représentations de fin de semaine. Ces moments favorisent les échanges avec l'ensemble des acteurs de l'accueil de loisirs.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



COMPOSITION ET RÔLE DES L'ÉQUIPES

Une équipe de direction, composée d'une directrice titulaire d'un BPJEPS-LTP assumant aussi le rôle d'assistante sanitaire (titulaire du PSC1).

Une équipe d'animation, avec des animateurs détenteurs du BAFA, ou en cours de formation. Leur nombre est adapté aux effectifs, soit 1 adulte pour 8 enfants.

Leur rôle est :

- Animer les différents temps de la journée.
- Respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.
- Préparer les activités.
- Ranger le matériel utilisé.
- Veiller à la santé des enfants, assurer leur sécurité, tant sur le plan physique, moral que sur le plan affectif.
- Faire appliquer les règles de vie.
- Faire respecter les locaux et le matériel.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'animation défini en équipe.

COMPORTEMENT DE L'ÉQUIPE

Chaque membre de l'équipe devra :

- Montrer du respect aux enfants, à leurs familles et au reste de l'équipe.
- Garder à l'esprit qu'il est la référence des enfants et avoir de ce fait un comportement irréprochable.
- Communiquer (avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe).
- Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparations (réunions, préparation des grands jeux ...)
- Être cohérent, c'est-à-dire appliquer à soi-même les règles imposées aux enfants.
- Être motivé, dynamique et souriant.

Comportement inapproprié ou inacceptable

- Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants.
- Interdiction d'utiliser son téléphone mobile, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la direction et/ou en cas de force majeure.
- Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que les retards systématiques
- Aucuns propos racistes, sexistes, ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés.
- Le vol est inacceptable et sera sanctionné

L'ORGANISATION

Les réunions :

Nous nous retrouvons quelques jours avant le début de la période de vacances pour notre réunion de préparation.

C'est l'occasion pour les animateurs de faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe et de préparer conjointement les diverses activités qui seront proposées aux enfants pendant l'accueil de loisirs

La formation des animateurs :

Le directeur doit être présent sur le terrain afin d'accompagner plus particulièrement les animateurs stagiaires. Les critères d'évaluation sont communiqués aux stagiaires et autres animateurs en début de session, un point est fait avec les stagiaires en milieu de période de mise en situation afin de permettre une évaluation en vue de la validation de leur stage pratique..

